

Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Revalorisation des espaces publics du bourg de Stival Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

DEL-2013-115

Numéro de la délibération: 2013/115

Nomenclature ACTES: Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : oui

Date de réunion du conseil : 03/04/2013

Date de convocation du conseil : 28/03/2013

Date d'affichage de la convocation: 28/03/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents: M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Jean-Paul JARNO par Mme Martine PIERRE, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Sylviane LE PAVEC par M. Alain LE MAPIHAN, M. Yvon PÉRESSE par Mme Nicole ROUILLARD.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Revalorisation des espaces publics du bourg de Stival Attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Rapport de Henri LE DORZE

Le bourg de Stival constitue un quartier excentré de la ville de Pontivy. Il est traversé par une départementale qui constitue une contrainte majeure notamment sur le plan de la qualité de vie des habitants (problèmes de sécurité et d'accessibilité, bruits, ambiance trop « routière » et cadre de vie dégradé, etc.).

La réalisation en cours du contournement nord de Pontivy va capter une grande partie des flux de transit réduisant d'autant le trafic quotidien sur la traversée du bourg.

La ville de Pontivy souhaite par conséquent profiter de cette opération pour engager des travaux de requalification et d'embellissement des espaces publics du bourg de Stival à la fois sur l'ensemble de la traversée de bourg (D 764 et D 156) et les voies et espaces publics adjacents.

La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage est fixée à 3 000 000,00 euros H.T. Il est nécessaire par ailleurs de faire appel aux services d'une maîtrise d'œuvre.

Une consultation a été lancée et publiée sur le BOAMP le 02 août 2013 avec une remise des offres prévue au plus tard le 04 septembre 2013 à 17 heures.

Il a été recensé 23 retraits de dossiers par voie électronique.

7 offres sur support papier ont été réceptionnées, aucune n'est arrivée hors délai et la remise des offres par dématérialisation n'a pas été utilisée.

Suite à pré-sélection sur dossier opérée le 10 septembre 2013, 4 entreprises ont été retenues pour les auditions.

Le 19 septembre une commission technique s'est tenue pour réaliser les auditions et proposer à la Commission d'Appel d'Offres de retenir une entreprise.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 23 septembre 2013 pour émettre un avis sur l'analyse des offres et sur l'attribution du marché.

Il est proposé de retenir : - Le groupement composé des entreprises NICOLAS ASSOCIES, OUEST AM et CIREB, domicilié à Pontivy, pour un montant de 96 000,00 € HT soit 114 816,00 € TTC.

<u>Nous</u>	vous	pro	posons	:

- D'approuver le marché à venir et d'autoriser le Maire à le signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 3 octobre 2013

LE MAIRE Henri LE DORZE

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LE MAIRE Henri LE DORZE